

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 3 OCTOBRE 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni en salle d'Honneur de la Mairie ce lundi 3 Octobre 2022 à 18h30, sous la présidence de Jean-François CARON, Maire.

Etait absente excusée et avait donné procuration : Sophie FAILLY

Etait absent : Christophe BASSEZ.

Après avoir désigné Benoît AMBROZY, Secrétaire de Séance, et approuvé le compte-rendu de la séance du 20 juin 2022, l'assemblée passe à l'examen des différentes affaires portées à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte** des décisions prises par délégation dans le cadre de l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - DEC 09/2022 : Clôture de la régie « petites dépenses courantes »
 - DEC 10/2022 : Avenant n°2 au marché de travaux d'entretien et de répartition de voiries
 - DEC 11/2022 : Contrat de maintenance du logiciel Gescime
 - DEC 12/2022 : Fournitures de repas pour les écoles maternelles de la commune de Loos-en-Gohelle
 - DEC 13/2022 : Marché de maîtrise d'œuvre pour la revalorisation et la protection de la pointe du terri 74a de Loos-en-Gohelle
 - DEC 14/2022 : Avenant n°4 au marché à bons de commande pour l'aménagement des espaces publics de proximité
 - DEC 15/2022 : Contrat de maintenance du système téléphonique et des équipements réseaux (PABX)

- **Adopte** la décision modificative n°2 au budget primitif 2022,
Présentée par Delphine CROMBEKE

Précisions apportées par Jean-François CARON sur l'organisation du colloque.

- **Autorise** la prise en charge des frais occasionnés par les déplacements temporaires et **valide** les modalités de remboursements des frais occasionnés par ces déplacements

Présentée par Stéphanie Cobert, DGA.

- **Renouvelle** les garanties d'emprunts apportées à l'OPAC Pas-de-Calais Habitat suite au refinancement des prêts PLS ARKEA pour la construction de 9 logements sise Villavenir

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les conventions nécessaires à la mise en œuvre du projet FICOL (Facilité de Financement des Collectivités Territoriales) dans le cadre de la coopération internationale décentralisées avec la ville de Yaoundé VI au Cameroun

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental les subventions susceptibles d'être mobilisées pour la réalisation de l'action « Ateliers lecture parents-enfants » dans le cadre du projet « Prévenir les troubles du langage chez le jeune enfant âgé de 0 à 6 ans, par la lecture »

Présentée par Christine STIEVENARD

- **Décide** de modifier le tarif de la restauration maternelle. Il est actuellement de 2,98 Euros et passe à 2,80 Euros à compter du 1^{er} octobre 2022

Présentée par Grégory HOBER

Monique ZARABSKI souhaite qu'une communication soit faite. Grégory HOBER répond que c'est en cours

- **Maintient** le montant de l'allocation pour achat de fournitures scolaires

Présentée par Grégory HOBER

- **Maintient** la subvention accordée pour les voyages éducatifs pour l'année scolaire 2022/2023

Présentée par Grégory HOBER

- **Décide** de vendre des monuments funéraires d'occasion suite à l'abandon ou au non renouvellement de concessions au cimetière communal

Francis MARECHAL amène quelques précisions sur les travaux du cimetière et les opérations liées au verdissement

- **Accepte** l'attribution des subventions aux associations

Présentée par Monique ZARABSKI

Francis MARECHAL s'étonne que ce ne soit pas l'Etat qui subventionne les DDEN – Monique ZARABSKI précise que c'est une association des DDEN

- **Accepte** la modification du tableau des effectifs pour le bon fonctionnement des services

• **Consent**, à titre gratuit, au profit de la Commonwealth War Graves Commission, une servitude de passage pour le chantier d'extension du cimetière militaire « Loos British Cemetery » situé Rue Roger Salengro et pour l'entretien courant du site

Présentée par Francis MARECHAL

• **Consent** au profit de ENEDIS, une servitude de passage de canalisation souterraine sur la parcelle Z 431 afin d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique concernant le lotissement La Toupoie

Présentée par Francis MARECHAL

• **Consent** au profit de la société AUTOMOTIVE CELLS COMPAGNY SE une surface de terrain de 2013 m² située sur les terrils du 11/19 pour un besoin surfacique de compensation d'une station de Gnaphale Jaunâtre dans le cadre du dossier de dérogation lié à la déconstruction de bâtiments de la Française de Mécanique

Présentée par Francis MARECHAL

• **Informations et questions diverses**

Une information sur les éventuelles pistes d'économie à mettre en place dès cet hiver est apportée par Jean-François CARON. Il rappelle que ce travail est à réaliser par les différentes commissions et qu'un premier retour en Bureau Municipal sera fait prochainement. La crise énergétique actuelle nous impose ce travail

Fait à Loos-en-Gohelle, le 5 octobre 2022

Benoît AMBROZY
Secrétaire de Séance



Geoffrey MATHON,
1^{er} Adjoint au Maire de Loos-en-Gohelle

